



à **Mme Carole Grandjean**,
Ministre déléguée,
chargée de l'enseignement et à la formation professionnels
110 Rue de Grenelle 75357 PARIS

Objet : garanties préalables à la tenue des groupes de travail sur le suivi de la transformation de la voie professionnelle

Madame la Ministre,

Les syndicats signataires ont d'abord accueilli favorablement la mise en place du groupe de travail de suivi de la TVP afin d'y porter les exigences des personnels et d'obtenir enfin des modifications urgentes et nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de travail et des conditions d'études des élèves. L'heure n'est plus à faire des enquêtes ou à palabrer mais à faire des propositions concrètes et rapides.

Les organisations syndicales le répètent elles ne cautionnent pas le bilan de la TVP présenté par l'institution comme point d'appui à la nouvelle réforme de la voie pro ! Les propositions faites par les organisations syndicales doivent être suivies d'annonces concrètes et seront la preuve tangible de votre écoute des personnels.

Un consensus syndical se dégage autour de l'idée que la TVP a empilé des dispositifs pédagogiques sans cohérence entre eux qui ont entraîné une perte de sens du métier, une dégradation de la qualité des formations, une perte d'heures d'enseignement, un appauvrissement des contenus et un décrochage entre la qualification réelle des élèves et le diplôme obtenu. Nous attendons donc de mesurer si le ministère est capable d'entendre l'urgence exprimée par les personnels et qu'il fasse des propositions concrètes. C'est pour nous un préalable pour un dialogue social respectueux des personnels que nous représentons.

Sans ces derniers points, les organisations syndicales CGT éducation, SE UNSA, SGEN-CFDT, SNALC, SNUEP-FSU, SUD Education prendront leurs responsabilités en informant les personnels et en se retirant de ce groupe de travail.

Par ailleurs, nous souhaitons connaître rapidement le calendrier et les thématiques pour les bilatérales annoncées début mars et la multilatérale tout comme la liste des établissements retenus pour les expérimentations.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



Isabelle
Vuillet

Stéphane
Crochet

Catherine
Nave-Bekhti

Jean Rémi
Girard

Sigrid
Gérardin

Théo
Roumier